

# LE BULLETIN

Date de parution  
Janvier 2010

Publication du Mouvement Pour l'Avenir  
de la Commune de ROQUEBRUNE S/A et de ses quartiers  
La Bouverie—Le Village—Les Issambres

## Éditorial

Voici maintenant bientôt deux ans que nous observons avec attention la vie municipale.

Comme vous le savez, au lendemain des élections municipales, **nos élus de la liste « Un autre Avenir pour Notre Commune avec Jean-Pierre SERRA »** ont décidé de ne pas siéger au sein du Conseil Municipal, afin de ne pas cautionner un homme et un système qu'ils avaient dénoncés et combattus durant sept années d'opposition.

Nous poursuivons donc notre action de l'extérieur et continuons à défendre les intérêts et positions de celles et ceux qui nous soutiennent et qui nous ont gardé leur confiance.

Soucieux de respecter le « verdict » des urnes et **en vrais démocrates**, nous nous sommes imposés de garder le silence jusqu'à aujourd'hui.

De plus, comme nos élus l'avaient indiqué dans leur communiqué en mars 2008, nous étions dans l'attente des réactions des organes de contrôle des collectivités (Préfet, Chambre des Comptes, ... ) ainsi que des résultats des procédures juridiques (civiles, pénales et administratives) engagées par diverses voies et par diverses sources.

Force est de constater qu'à ce jour, tout au moins en apparence, rien ne semble avoir modifié le fonctionnement de la Commune ! Mais nous y reviendrons dans ces colonnes !

Nous étions-nous trompés ?

Les investigations et procédures en cours n'ont-elles pas encore abouti ?

Les moyens affectés à la recherche de la « vérité » sont-ils suffisants ?

**Nous patientons !**

**Nous trouvons le temps long, mais nous ne restons pas inactifs, ni sans réaction.**

Notre Mouvement regroupant les Amis de Jean-Pierre SERRA a renouvelé son Conseil d'Administration ainsi que son bureau, désormais présidé par Alain MILLANELLO.

Nous assistons aux réunions du Conseil Municipal, où l'on n'est pas toujours très aimable avec nos représentants. Nous prenons position lors des enquêtes publiques.

**Nombreux sont ceux qui ne se reconnaissent pas dans la façon de gérer et d'urbaniser la Commune.**

Ce Bulletin est donc destiné à vous tenir informés de notre activité, du regard que nous portons sur la gestion municipale et sur la vie de notre Commune. Nous le faisons sans céder à la critique systématique comme certains esprits chagrins aiment à le répéter ! Nous ne rapportons que des faits et tous les chiffres peuvent être vérifiés !

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur. » a écrit Beaumarchais.

Bonne lecture et à bientôt ...

L'Equipe du Mouvement Pour l'Avenir

Retrouvez  
sur internet  
**Jean-Pierre  
SERRA**  
notre  
Conseiller Général  
[www.jpsera.fr](http://www.jpsera.fr)



Avec vous  
Pour vous  
Près de vous

**Jean-Pierre SERRA  
& ses amis  
du Mouvement Pour l'Avenir  
vous présentent  
leurs vœux les meilleurs  
pour cette année 2010**

### Le calendrier 2010 du MPA

En janvier, les Vœux  
En juin, l'Anchoïade  
A l'automne, l'Assemblée Générale  
Tout au long de l'année,  
les réunions du Conseil d'Administration  
et des réunions d'information  
chez les habitants

Toutes les infos  
sur  
[www.jpsera.fr](http://www.jpsera.fr)

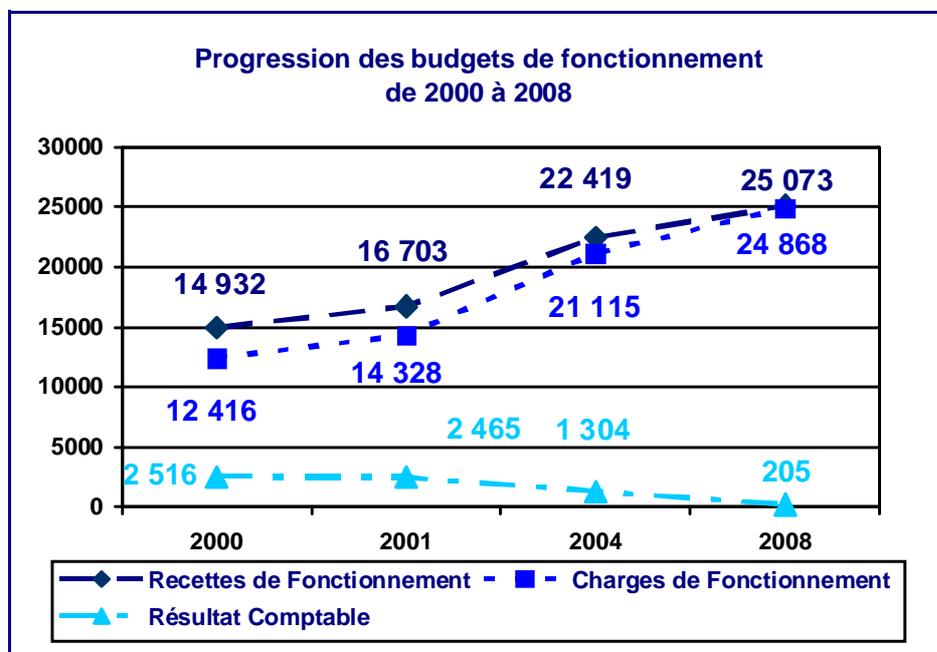
# Si on parlait « Finances » !

## Les dérives de gestion ... Ca continue !

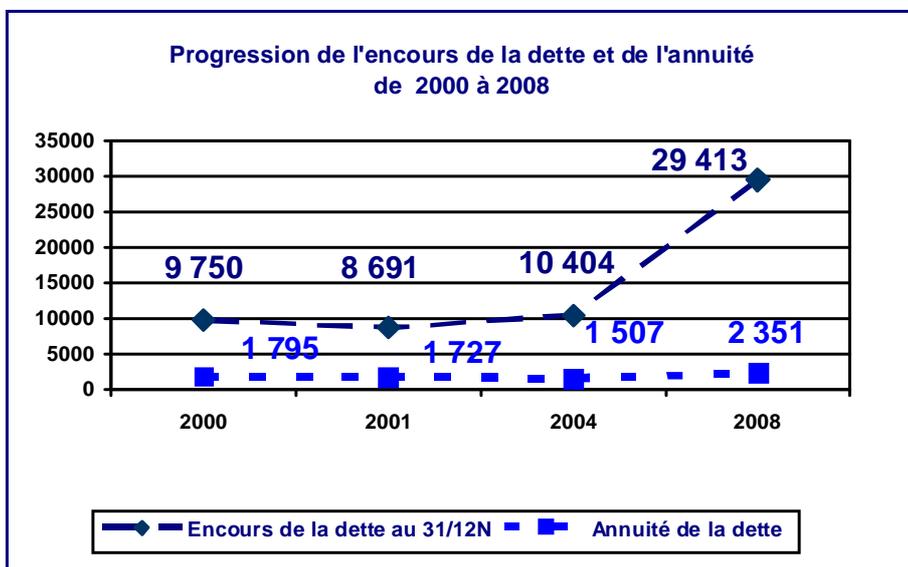
Durant sept années, au sein du Conseil Municipal, nos élus d'opposition ont dénoncé les dérives de gestion : explosion des dépenses, notamment de personnel, recrutements électoralistes (qui ont eu de l'effet !), dépenses somptuaires, train de vie dispendieux, etc ...

Afin de sensibiliser tous les contribuables sur la situation réelle des finances communales, nous avons traduit sous forme graphique les résultats de cette gestion depuis 2001 !

**Les dépenses  
ont doublé  
et  
le résultat  
a été divisé par 10 !  
  
Finies  
les marges  
de manœuvre !  
  
Il faudra bien  
augmenter les impôts !**



## Les charges et l'endettement explosent ! Qui va payer ?



**La dette  
a plus que triplé !  
Mais l'annuité ne  
progressé pas autant ...  
  
Cela veut dire  
que nous paierons  
encore plus longtemps !**

Ces éléments sont consultables sur le site du **Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi**, dans la rubrique « Finances Locales - Comptes des Collectivités ».

Vous pouvez vous y rendre directement en copiant le lien suivant dans votre navigateur :  
[http://www.colloc.bercy.gouv.fr/colo\\_otherfiles/divers/communes.html](http://www.colloc.bercy.gouv.fr/colo_otherfiles/divers/communes.html)

Ou encore directement à la page suivante :  
<http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/tableau.php?icom=107&dep=083&type=BPS&param=0>

# Si on parlait « Finances » !

## Le classement de la revue « Challenges » ... On en parle plus !

**lePalmarès des meilleurs maires de France**

**Challenges 2006 3 étoiles**

La note globale varie de ● à ★★★ :  
 ● inférieure à 10/20 – « peut mieux faire »  
 ★ de 10 à 12,9 – « assez bien »  
 ★★ de 13 à 15,9 – « bien »  
 ★★★ de 16 à 20 – « très bien ».

**LES PERFORMANCES DES MAIRES DES 870 VILLES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS**

Ville Maire	Notation	Ville Maire	Notation	Ville Maire	Notation
Soyaux François Nebout	★★★▲	Alpes-Maritimes (06)	★★★▲	Miramas Pierre Carlin	★★★▲
Briançon Samuel Pefermann	★★▲	Bouches-du-Rhône (13)	★★★▲	Roquebrune-sur-Argens Roland Joffe	★★★▲
Gap Pierre Bernard-Raymond	●▼	Aix-en-Provence Mairie Joissaine-Masini	★★★▲	Roquebrune-sur-Argens Luc Jousse	★★★▲

**Les villes de métropole de plus de 10 000 habitants**  
Présentées par régions et départements

**2007 & 2008 2 étoiles**

LE PRADET	✓✓	GUILHER	✓
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	✓✓	TOURNON-SUR-RHONE	✓

Evaluation 2007 [www.public-evaluation.com](http://www.public-evaluation.com) 27

**2008 LES PERFORMANCES DES MAIRES DES 873 VILLES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS**

Ville Maire	Notation	Ville Maire	Notation	Ville Maire	Notation
Pradet (Le) Roland Joffe	★★	Pont-de-Claix (Le) Michel Blonde	★	Ancey Jean-Luc Rigaud	★★
Roquebrune-sur-Argens Luc Jousse	★★	Saint-Egrève Catherine Kamowski	★★	Ancey-le-Vieux Bernard Accoyer	★★★

**Collectivités 2009**

Rechercher

Villes | Départements | Régions  
Rechercher par : Rang | Nom

**2009 : 1 étoile**

Collectivités	Départements	Nombre d'étoiles
OLLIOULES	VAR	**
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	VAR	*

**Quel classement en 2010 : ?**  
 Consultez les classements sur le site internet de la revue Challenges [www.challenges.com](http://www.challenges.com)

On se souvient des manchettes de journaux vantant les résultats obtenus par la Commune dans le Classement de « Challenges » !

Cette information avait bien sûr été largement relayée durant la campagne des municipales, en raison des 3 étoiles obtenues en 2006 !

Nous nous étions étonnés de ces résultats, car ils ne prenaient pas encore en compte certains indicateurs qui se dégradent : hausse du train de vie, endettement, autofinancement, etc

En 2007, pourtant, après une première alerte, la note passe à 2 étoiles et ce classement est confirmé en 2008.

En 2009, les choses s'aggravent puisque ce n'est plus qu'une étoile ! En 2010, en dessous de la moyenne ?

Silence total sur ce résultat que nous avons pourtant annoncé, !

En effet, les bons résultats des années 2006 & 2007 étaient principalement liés à cet héritage que Jean-Pierre SERRA et son équipe avait laissé en 2001.

## Et les impôts locaux ! Hausse ou pas hausse ?

On nous répète depuis 2001 que les impôts n'ont pas augmenté !

Un examen attentif de votre feuille d'impôt et du montant que vous réglez chaque année, peut attester du contraire !

De plus, voici quelques semaines, certains contribuables ont eu la désagréable surprise de recevoir un courrier des services fiscaux leur annonçant des réévaluations en perspective !

Quand on ne touche pas aux taux, on s'attaque aux bases d'imposition !

Quelques exemples cependant !

Produit des impôts + 50%

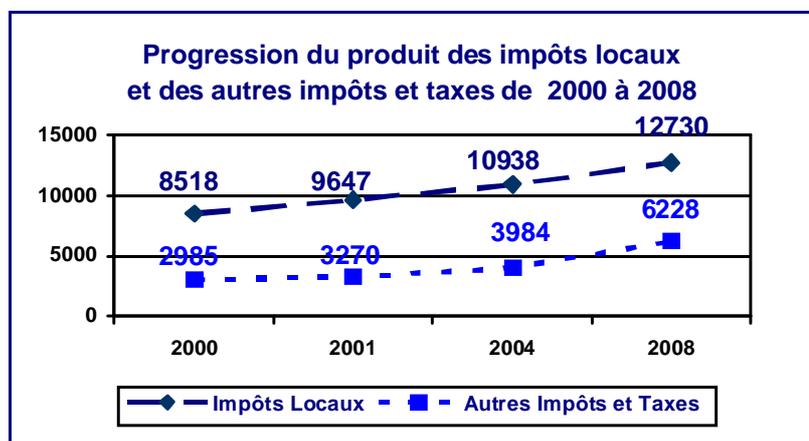
Autres impôts et taxes + 100%

### Exemple à partir d'une feuille d'impôt de la Bouverie entre 2000 et 2007

Année	Part Commune (Montant)	Hausse en %	Ordures ménagères (Montant)	Hausse en %	Année	Part Commune (Montant)	Hausse annuelle %	Hausse cumulée %
2000	345		133		2000	304		
2001	381	10,53	159	19,61	2001	429	41,13	41,13
2007	418	21,32	298	124,17	2007	468	1,74	53,80

Taxe foncière + 32 %  
Taxe Ordures Ménagères + 124 %

Taxe d'habitation + 53,8 %



# Si on parlait « Urbanisme » !

## Toujours pas de nouvelles du PLU !

Dès son arrivée à la Mairie en 2001, M. JOUSSE annonçait qu'il allait très rapidement faire voter le Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour le substituer au Plan d'Occupation des Sols (POS), approuvé en octobre 2000 par la Municipalité SERRA, mais attaqué par quelques personnes qui s'estimaient lésées !

Rappelons que M. JOUSSE, alors dans l'opposition, n'avait pas voté CONTRE ce POS !

Depuis, il a été ANNULÉ par le Tribunal Administratif en septembre 2005, la Mairie n'ayant pas jugé bon de répondre aux demandes du juge et s'en remettant à lui !

**Bingo ! Diront certains !** Car depuis cette date et le retour à la version de 1990, la bétonnite aigüe règne sur notre Commune, pour le grand bonheur de ceux qui avaient attaqué le POS, comme les propriétaires des Combettes ou encore le promoteur de Sainte-Candie !

Alors que le Préfet avait imposé de réduire la constructibilité dans les zones naturelles, de nombreuses autorisations ont été délivrées depuis ! Il suffit d'ouvrir les yeux !

Alors qu'il avait demandé la réduction de Sainte-Candie, c'est la totalité du projet initial des années 70 qui est en cours de réalisation !

**Pire encore**, alors que le Schéma de Cohérence Territoriale Var-Est (SCOT) n'a toujours pas été approuvé, le POS de 1990 a été modifié et révisé à 7 reprises et encore récemment !

A chacun de ces changements, ce sont d'énormes droits à construire qui ont été délivrés !

Personne n'y trouve à redire, sauf nous !

On se souvient que l'Etat nous interdisait de délivrer des permis dans les zones concernées et imposait des « sursis à statuer » dans l'attente du nouveau POS !

**O tempora, O mores**  
(autres temps, autres mœurs !)

## Des dizaines de milliers de m<sup>2</sup> ...

Il est curieux que de si importants projets soient sortis de terre comme des « champignons », dès que le POS a été annulé en 2005 !

Cœur de la Bouverie : 20 000 m<sup>2</sup>

Bouverie Park : 16 000 m<sup>2</sup>

Les Combettes : 8 500 m<sup>2</sup>

Les Rives du Golf : 15 000 m<sup>2</sup>

La Garonnette : 4 000 m<sup>2</sup>

Le Perrussier (extension du Golf) dont les droits à construire ont été augmentés !



N'oublions pas les énormes projets comme celui de La Lieutenant, pour l'instant rejeté, ou encore Sainte-Candie qui devait être réduit !

Combien d'autres projets sont sortis de terre dans des zones où pourtant l'Etat avait recommandé de limiter les constructions !

**Au total,**  
**plus de 100 000 m<sup>2</sup> !**

**Notre Commune**  
**déséquilibrée et défigurée !**

## Quelques précisions sur nos prises de position !

**Que les choses soient bien claires !** Nous ne sommes pas ces « méchants opposants » à toute construction ou à tout projet immobilier ! Nous sommes simplement opposés à la dimension de ces projets, à leur démesure et au déséquilibre qu'ils ont créé !

Ainsi en est-il pour le Cœur de la Bouverie, que nous avons prévu d'aménager de façon plus réduite et adaptée aux besoins des habitants du quartier !

Ainsi en est-il pour les Combettes, puisque dans le POS 2000, une zone d'aménagement avait été définie, qui préservait les paysages : vue sur le Rocher et sur le Château ... comme la loi l'imposait !

Ainsi en est-il pour Sainte-Candie, dont le programme avait été revu à la baisse, en prenant en compte les prescriptions de la zone de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU) !

Ainsi en est-il pour Bouverie Park, qui était destiné à l'extension de la zone d'activités et non à de l'habitat ! Une résidence de tourisme avec vue plongeante sur des locaux de stockage ne nous semble pas répondre aux besoins !

**Nous voulons un aménagement et une utilisation de l'espace harmonieuse, équilibrée et adaptée à la spécificité de chacun des pôles de notre magnifique Commune !**

## Du côté de la Bouverie ...

### Du côté du Cœur de la Bouverie ...

Lors de l'inauguration du Cœur de la Bouverie, en présence des responsables de la COGEDIM, le Maire a fait la genèse de ce projet, affirmant que c'était celui souhaité par les habitants, **ce qui n'est pas tout à fait exact !**



En effet, le projet arrêté en commission par les habitants a été **publié dans La Tribune n° 10 en 2003**, comme l'illustre le document ci-contre à gauche ! Il n'a rien à voir avec celui qui a été réalisé, qui figure ci-contre à droite !

Jamais les habitants de la Bouverie n'auraient accepté de voir construire **20 000 m<sup>2</sup> de logements sur cet espace remarquable !**

**Ce qui a été réalisé est donc bien loin de leurs attentes !**

Tout le foncier a été consommé, y compris l'espace que nous avons réservé pour la maison de retraite au cœur du quartier, à proximité des commerces et des services !

Rappelons que la Mairie a encaissé **2,6 millions d'€ pour la vente de ce terrain que nous avons laissé « en héritage » !**



## Du côté des routes, des rues et des avenues ...

La remise en état des routes de la ZAC de la Bouverie financée depuis de nombreuses années par les copropriétaires, n'est toujours pas programmée !

Il est vrai que M. le Maire a fait réaliser, avant les élections, le goudronnage des trottoirs en bitume rouge, dans lequel l'herbe prend racine, ce qui permet d'en apprécier l'épaisseur !

C'était les routes qui étaient l'urgence, mais on attend toujours la remise à niveau promise !

Dans certains lotissements, rien n'est fait pour honorer les engagements pris et réaliser les travaux attendus !

**Le Maire remet en cause le classement des voies et réseaux de certains lotissements**

Alors que depuis des décennies, les copropriétaires du Collet-Redon, des Pins Parasols ou encore du Cantadou paient des impôts comme les autres, le Maire vient de remettre en cause le classement de leurs voies et réseaux dans la voirie communale.

Pourtant ces décisions ont été prises par les Conseils Municipaux qui se sont succédés depuis plus de 20 ans et les enquêtes publiques ont bien été réalisées.

**Pourquoi un tel revirement ? Pour aller puiser dans les poches des contribuables ?**

La route de Marchandise est très utilisée ! C'est le lien naturel et obligatoire avec le Village. Elle est en bien piètre état et les travaux de mise hors eau, programmés pour le début d'année ne sont toujours pas terminés !

**Elle mériterait une totale remise à niveau !**

## Du côté de la maison de retraite ...

Afin de justifier le déclassement de la zone où était implantée la station d'épuration et alors qu'aucune autorisation n'a pour l'instant été délivrée, on nous annonce la création d'une résidence pour personnes âgées sur le quartier de la Bouverie.

Le site nous semble mal choisi ! Il était pourtant nécessaire d'implanter un établissement sur ce quartier. Nous l'avions prévu au Cœur de la Bouverie !

Car les personnes âgées ayant une mobilité réduite, il faut leur permettre de participer à la vie sociale et leur faciliter l'accès aux commerces et aux services.

De plus, alors que le Village et les Issambres disposaient d'un foyer logement, il suffisait d'orienter l'implantation de l'EHPAD « Les Micocouliers » sur la Bouverie et ainsi chaque quartier aurait été doté !

Tout le monde se souvient des annonces faites pour des projets jamais réalisés : la construction d'un lycée (aujourd'hui au Muy !), d'une caserne de gendarmerie (maintenant au Muy et à Fréjus !), d'un centre de secours pour les pompiers (!), d'un projet de crematorium devenu résidence de tourisme, d'une annexe de l'hôpital intercommunal (à Fréjus !), etc ... etc ...

**Tous envolés ou transformés !**

## Du coté des Issambres ...

### La fermeture du foyer-logement « La Recampado » !

La maison de retraite municipale médicalisée des Issambres a été fermée le 31 mars 2009.

**Officiellement pour raisons sanitaires** puisque depuis 2001, nous dit-on, des épisodes de légionellose se produisaient. **Afin de régler ces problèmes, il suffisait d'investir 1 million € pour remettre la résidence aux normes.** Ce n'était pas « la mer à boire », le quartier des Issambres qui contribue grandement à la richesse fiscale de la Commune méritait bien cela !

Cette fois encore, les effets d'annonce ont permis de transformer la vérité,

comme l'atteste l'article de Var Matin paru le 25 février 2009 (<http://www.varmatin.com/ta/roquebrune-sur-argens/175046/roquebrune-sur-argens-la-recampado-devra-fermer>) qui relatait les propos du Maire affirmant que les travaux dureraient 9 mois et que :

**« tous les résidents qui le souhaitent seront repris. Mais ce ne sera plus la maison de retraite la moins chère du Var, à 49 euros par jour avec vue sur mer. Je serai obligé de répercuter le prix des travaux pour équilibrer le budget. »**

**Au final, rien de tout cela !  
Tout le monde a été manipulé !**

**9 mois se sont écoulés et les travaux n'ont jamais commencés, parce qu'ils n'ont jamais été commandés ! Nos aînés ont été contraints de s'expatrier vers d'autres communes et ne peuvent plus rester auprès de leurs proches sur le quartier !**

En fait la résidence est mise en vente, et si, « comme promis », un nouveau foyer logement devait voir le jour, il serait « haut de gamme », avec les tarifs que l'on devine et que peu de nos habitants pourront s'offrir !

**La recherche de trésorerie  
l'a emporté sur l'intérêt général  
et le bien être des habitants !**

### Les projets immobiliers ! Et ça continue encore et encore ...

Au-delà de la poursuite d'une urbanisation intensive, qui semble être enfin dénoncée par les associations du quartier, plusieurs projets ont dérivé de leur objectif initial .

**Le meilleur exemple est le terrain « HUIN », situé près de la Pinède, que la municipalité SERRA avait acheté pour y aménager des logements pour les actifs et les jeunes et y implanter les services techniques au cœur du quartier.**

Afin de générer de la trésorerie, **il a été vendu à la SEM municipale, qui l'a revendu à un promoteur** pour y réaliser un programme immobilier de standing !

Le pire dans cette affaire, c'est que le **Plan d'Occupation des Sols (POS)**, toujours celui de 1990 d'ailleurs, a été **modifié pour la 4ème fois afin d'augmenter la constructibilité**, ainsi que la hauteur des bâtiments (R+2) pour rentabiliser le projet !

**Un nouveau tour de passe-passe à mettre à l'actif du Maire, qui est aussi le Président de la SEM !**

**Il semble que  
les associations  
commencent à contester  
certains projets !  
C'est de bon augure !**

### Pas de travaux sur les routes ... mais les ventes continuent ...

**L'assainissement se poursuit (lentement) mais l'état du réseau routier sur le quartier est déplorable !**

De nombreuses rues et avenues sont de véritables « champs de bataille », parsemés de « nids de poules » et de **saignées laissées par d'anciennes tranchées ! L'argent manquerait ?**

Pourtant, les caisses de la Commune ont été renflouées par la vente des dernières propriétés du patrimoine communal, en partie héritées de la municipalité SERRA !

Ainsi, en est-il du « **terrain de sport de la Rivière** », seul emplacement de cette superficie permettant sur le quartier, la **pratique des sports collectifs !** C'est fini ! C'était pourtant le terrain de jeux de notre jeunesse !

**Le terrain est vendu à un promoteur** comme celui situé juste au dessus, (acquis pour 1 € par la municipalité SERRA), cédé à prix d'or pour y réaliser un lotissement de grand standing !

Certes, un nouveau terrain de jeux a été aménagé à coté des tennis à la Pinède !

Ce qui n'est pas précisé, c'est que la superficie n'a rien à voir avec celle du terrain de la Rivière !

**De qui se moque-t-on ?**

Autre coup médiatique, **le fameux « marché aux poissons » de la Promenade** inaugurée en grande pompe à quelques heures des élections municipales, avec apéritif et oursins !

**Cet équipement ne répond pas  
aux normes d'hygiène  
et ne peut donc être utilisé !**

**La suppression de l'aire de stockage et de broyage du Bougnon !  
Dommage que ce service, très apprécié des sambracitains soit remis en cause !  
Est-ce que les containers qui doivent être placés à La Gaillarde  
pourront être utilisés par les professionnels du quartier ? Devront-ils désormais se rendre à PUGET ?**

## Du côté des quartiers ...

### Du côté des Castagniers : où sont passés les 1000 emplois ?

Plus aucune trace des 1000 emplois promis à quelques heures des élections municipales !

On se souvient de la signature en grande pompe de cette convention, reprise par tous les journaux et dont les articles ont été largement diffusés sous forme de revue de presse pendant la campagne !

Or, dès le mois de février 2008, et donc avant les élections, le Maire avait été informé par le Préfet que ce projet de Cité de l'Habitat et de Retail Park ne pouvait être autorisé !

Ensuite, c'est sans surprise qu'au mois de mai 2008, la Commission Départementale d'Équipement Commercial l'a massivement rejeté !

**Estimant avoir été trompé et floué, le promoteur a alors engagé des procédures contre la SEM et la Mairie !**

Pourtant, lors de la cérémonie des vœux en janvier 2009, le Maire a persisté en annonçant ces 1000 emplois !

Sur ce dossier, la manipulation de l'opinion et des électeurs a été totale !

Lors des dernières réunions des Conseils de Quartier, le Maire s'est même permis de dénigrer le promoteur, estimant avoir rejeté toutes ses requêtes judiciaires, qu'il juge infondées !

**Nous ne sommes pas sûr qu'à terme, la responsabilité de la Commune, comme celle de la SEM ne puissent être engagées ! Ce ne sera pas sans conséquences, notamment au niveau financier, car les dommages et intérêts réclamés, représentent des sommes faramineuses !**

### Du côté des Garillans et le long de la RD7 ...

Cette zone aurait mérité un aménagement plus « provençal », correspondant mieux à notre Commune, à son village millénaire, à son authenticité. C'est en tout cas ce qui était prévu à l'origine dans le cahier des charges de la zone !

Malheureusement, l'intensification des constructions étant de rigueur sur notre Commune, c'est par la traversée d'une masse imposante de bâtiments de toute nature et de forts volumes que nous accédons au village, où des commerçants de plus en plus rares tentent de subsister !

Certes la zone des Garillans accueille de nouvelles entreprises, transférées d'autres communes (Puget ou Fréjus) ainsi que des moyennes surfaces alimentaires !

Est-ce un bon choix que de faire cohabiter trois nouvelles enseignes alimentaires face à celle qui est installée depuis l'origine ?

Quel avenir pour cette zone et sa partie la plus éloignée du côté du Blavet, où la Commune a acheté à prix d'or des bâtiments, excentrés et situés en pleine zone inondable ?

Est-ce que l'aménagement de ce secteur va pouvoir se faire, tant que le bassin écrêteur de crues imposé par l'Etat n'aura pas été réalisé ?

Est-ce que la route de desserte de cette zone va être réalisée ?

Que dire enfin des permis accordés dans des zones considérées depuis toujours comme inondables ?

**Quatre enseignes alimentaires aux Garillans ! Est-ce bien raisonnable ?**

### Le long des routes départementales ...

Il n'a échappé à personne, que les rotations d'imposants camions, comme le ballet des tractopelles et autres bulldozers font partie du quotidien le long de nos routes départementales.

Que ce soit le long de l'ex-nationale 7 ou encore le long du CD7, bons nombres de camions déversent des tonnes de remblais sur de nombreuses parcelles qui se retrouvent ainsi placées hors d'eau dans la plaine d'Argens.

Le problème se situe non seulement au niveau de la qualité des remblais, mais aussi au niveau de l'aggravation du risque d'inondation pour les parcelles voisines.

Nous sommes toujours dans l'attente de fameux Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI), annoncé pourtant depuis longtemps !

Dans l'intervalle, c'est une occupation anarchique des sols qui est la règle !

On peut s'étonner que des autorisations aient pu être données pour certaines implantations situées en pleine zone agricole inondable !

Nos agriculteurs se sont pourtant souvent vu refuser des autorisations de construire pour leurs exploitations !

Le cycle de sécheresse de ces 10 dernières années a fait oublier les inondations des années 70, 80 ou 90 !

**Le principe de précaution ne semble pas avoir été pris en compte !**

**Consultez [www.apenme.org](http://www.apenme.org)**

**le site de l'Association pour la Préservation des Espaces Naturels entre Maures et Estérel (APENME)**

## Du côté du Village ...

### Du côté des commerces ...

Le cœur du Village se vide ...

La valse des commerces continue ...

Ceux qui s'implantent ou tentent d'y subsister ont de plus en plus de mal à attirer les clients !

Les animations sont rares,  
car les caisses sont vides !

On a pu en juger lors des fêtes de fin d'année, tant les illuminations étaient peu nombreuses !

La maison de la presse a disparu  
et la dernière boucherie  
vient de fermer !

Le développement commercial promis est loin d'être une réalité !

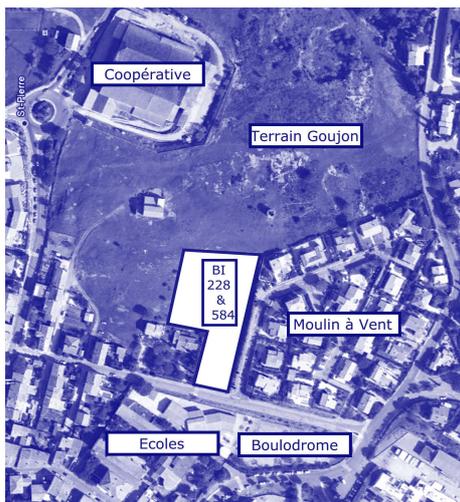
### La vente du patrimoine communal continue ...

Il restait encore un terrain dans le village, acquis voici quelques années par la municipalité SERRA, comme réserve foncière dans la perspective d'aménagements futurs !

Placé au dessus des écoles, au cœur du lotissement du Moulin à Vent, une partie avait été aménagée en jardins d'enfants et en aire de jeux !

Il a été vendu en fin d'année ! Il s'agit des parcelles en blanc sur le montage-photo (© Google) ci-contre.

Que dommage de se priver  
de telles opportunités foncières  
dans le Village !



Et ça pour des problèmes d'argent !

Que vont devenir les locaux des services techniques, rue des douanes ? Vont-ils être revendus ?

Mais au fait, que reste-t-il à vendre désormais sur le Village après la vente du stade du Village pour 970.000 € ?

Les terrains face au Jas de Callian ou encore le Foyer Logement dont on craint qu'il ne subisse le même sort que celui des Issambres ?

Gouverner c'est prévoir !  
Sans réserves foncières,  
comment anticiper l'avenir ?

**Il faut savoir que le Président de la Communauté de Communes s'est fait voter une indemnité de 800 € mensuels pour ses frais de déplacements en plus de son indemnité de Président qui est déjà de 1 600 € ! 800 € pour se déplacer entre Roquebrune et Puget, chacun jugera ! Précisons que le siège de la Communauté est aux Garillans ... à Roquebrune !**

### Du côté de la Communauté de Communes ...

En cette fin d'année 2009, c'est la création de la Communauté de Communes « Pays Mer Estérel » avec Puget sur Argens, qui a fait la « une des gazettes » !

Que dire de la création de cette Communauté dont M. JOUSSE s'est réservé le poste de Président (cf. ci-dessus).

Etait-ce aussi urgent de créer cette structure intercommunale à deux, sans attendre Les Adrets et Bagnols qui devront obligatoirement la rejoindre avant 2014 ?

D'ailleurs à terme, c'est l'ensemble des Communes de l'Est du Var qui devront être regroupées au sein d'une même Communauté d'Agglomération !

Pour nous, toute mise en commun de moyens, toute initiative visant à mutualiser les services, à réduire les charges pour les contribuables ne peut être qu'encouragée !

Rappelons que si l'équipe de Jean-Pierre SERRA avait été réélue en 2001, il y a de grandes chances que les communes du Canton (Le Muy, Puget et Roquebrune) se seraient regroupées en Communauté !

Mais ça c'est le passé !

Voyons l'avenir !  
Espérons que les élus Pugétois ne se laisseront ni « manipuler », ni entrainer sur les mêmes dérives qu'à Roquebrune !

Pour l'instant,  
nous observons et attendons  
les premières décisions !

Il convient de rester vigilants !

## Entretien avec Jean-Pierre SERRA ...

**MPA : Pourrions-nous revenir quelques instants sur les élections municipales de mars 2008 ? Quels enseignements en avez-vous tirés ?**

Le résultat parle de lui-même. Certes, nous avons été confrontés à une puissante « machine » électorale, mais le score est sans équivoque ! **Nous l'avons accepté, conscients que tout ce que nous avons dénoncé** durant 7 années d'opposition au Conseil Municipal, **n'était pas partagé par la majorité des électeurs ! Nous ne pouvions donc siéger à nouveau** et revivre ce que nous avons enduré au cours du mandat précédent, visiblement sans résultat ! **Par cette décision, nous souhaitons aussi et surtout alerter les pouvoirs publics** sur ce qui se déroulait en Mairie. Ce ne fut pas une décision facile, **mais pour nous c'était la seule !**

**MPA : Etiez-vous conscients qu'une partie de vos électeurs n'allaient pas comprendre cette position ?**

Bien sûr et nous avons tenté de l'expliquer le plus clairement possible. Nos communiqués de presse ont été malheureusement tronqués, vidés de leur sens, ce qui a accentué l'incompréhension.

Comme nous l'avons dit et, écrit, **notre combat continue, mais de l'extérieur afin de défendre les intérêts** de celles et ceux qui nous sont restés fidèles !

Il reste à la vérité d'éclater et ce jour-là, tout le monde comprendra.

**MPA : Revenons à votre mandat de Conseiller Général du Canton du Muy-Puget-Roquebrune. Quelles perspectives 2011 ? Comment réagissez-vous à la candidature du Maire de Roquebrune ?**

Vous savez, je suis pour l'instant le **Conseiller Général sortant** de ce Canton et je le reste **jusqu'en mars 2011 !** Mes priorités sont pour l'instant ailleurs ! Je dois d'abord **poursuivre mon action aux côtés d'Horace LANFRANCHI** pour une année 2010 qui s'annonce encore difficile pour les

finances départementales et de ce fait pour nos projets communs.

Je dois aussi **défendre les dossiers du Canton** et je puis vous affirmer qu'il me faudra toute mon énergie et tout mon poids pour obtenir les aides attendues.

En tant que **Vice-Président délégué au tourisme et Président de l'Agence de Développement Touristique**, je me dois aussi de poursuivre mon action en faveur de ce secteur si important pour nos territoires et nos habitants.

Enfin, **j'estime que pour l'instant, ce sont les élections régionales qui sont prioritaires.** Il faut tout mettre en œuvre pour sensibiliser nos électeurs sur les enjeux pour notre Région. Je suis donc aux côtés **d'Hubert FALCO, notre Ministre, tête de liste dans le Var**, ainsi que de Josette PONS, Elie BRUN et nos conseillers sortants dans ce combat pour reconquérir la Région pour 4 ans !

**« Bien sûr, je serai candidat en mars 2011 ! »**

**MPA : Si les régionales sont votre priorité, vous ne pouvez pas perdre de vue la campagne des cantonales qui est lancée et où vous retrouvez votre adversaire de toujours ?**

Bien sûr, mais vous savez, **je suis en campagne depuis mars 2004**, date à laquelle j'avais très largement battu celui qui m'avait écarté de la Mairie de Roquebrune de quelques voix en 2001.

**Quant à lui, c'est la 3ème fois qu'il se présente contre moi dans ce Canton.** En 1998, alors que j'avais les investitures de l'UDF et du RPR ! **En 2004**, alors que l'UMP n'avait pas tranché et donné d'investiture ni à l'un, ni à l'autre, **j'étais pourtant le sortant ! Pour être franc, je pensais qu'il ne le ferait pas en 2011, car c'est moi qui ai été investi par l'UMP pour ces cantonales et il le sait très bien !** Cette investiture m'a été donnée en **décembre 2007** avant les municipales !

C'est le Comité Départemental de l'UMP, présidé par **Hubert FALCO, qui a suivi la proposition de Georges GINESTA** de me donner en tant que Conseiller Général sortant l'investiture aux Cantonales, puisque celle des municipales était donnée au Maire sortant de Roquebrune. **Je ne peux donc imaginer un seul instant que cette position puisse être remise en question**, car elle a été adoptée à l'unanimité par le Comité Départemental de notre Mouvement.

**Je suis le Conseiller Général sortant, j'ai œuvré durant 7 ans au sein de notre majorité** pour que notre Canton bénéficie des interventions départementales et cela personne ne peut le contester ! Il suffit de prendre connaissance dans les pages qui suivent ce que j'ai pu apporter pour Roquebrune, pour Puget et Le Muy !

De plus, **il faut savoir que la durée du prochain mandat est de 3 ans**, car la loi prévoit de renouveler en 2014, tous les élus territoriaux en même temps.

**MPA : Justement, pouvez-vous éclairer nos lecteurs sur ce projet de loi et sur les modifications qui sont envisagées ? Tout cela semble bien compliqué et est-ce que les électeurs vont s'y retrouver ?**

Effectivement, rien n'est simple et il va falloir faire preuve de pédagogie !

En fait, les mandats des **Conseillers Régionaux** que nous allons élire en mars 2010 ont été **réduits à 4 ans** pour arriver à échéance en 2014. Ceux des **Conseillers Généraux**, qui seront élus en mars 2011 ont été **ramenés à 3 ans.**

**Ainsi en mars 2014, les électeurs sur un même bulletin désigneront leurs conseillers municipaux (Mairie), leurs conseillers communautaires (Communauté de Communes, d'Agglomération ou Urbaine), leurs conseillers territoriaux (Conseil Général et Conseil Régional).**

J'aurai l'occasion de vous en reparler dès que le Parlement se sera prononcé !

## En direct du Conseil Général ...

### Les interventions du Conseil Général en 2008 ...

#### 1. Aides directes accordées à la Commune : près de 880.000 €

- 472 500 € pour l'aménagement d'équipements publics au Cœur de la Bouverie (21%)
- 225 750 € pour l'aménagement d'un Jardin d'enfants et de logements (30%);
- 10.105 € pour la création de sentiers non inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnée);
- 129 900 € pour la mise hors d'eau de la route de Marchandise au niveau du ruisseau des Anguilles (30%);
- 8.400 € au titre de l'allocation scolaire (1 050 élèves);
- 12 750 € pour des « projets d'animation et de loisirs territoriaux » (Mini-séjours, Chantiers Jeunes, Animations et de quartier, Ecole de natation, Ateliers médiathèque, Point Information Jeunesse)
- 18 700 € au titre des « Accueils de Loisirs » (Stages, Tickets Sports)
- 4 550 € à la Base Nautique des Issambres pour les classes de voile des Collèges;

#### 2. Aides au Collège André Cabasse : plus de 130.000 € en fonctionnement

- 88 000 € de dotation;
- Près de 50 000 € de subventions diverses : crédits d'urgence, activités pédagogiques et de pleine nature, transport vers les installations sportives, classes « Environnement et Territoire », section Ski Nautique;
- 21.880 € en « équipement matériel » et 10 500 € pour l'Espace Numérique de Travail;

#### 3. Aides aux Associations : plus de 51.000 €

- Sport : Club Athlétique Roquebrunois (Football) 500 € pour du matériel sportif et 1 500 € pour que des jeunes participent à des tournois en France et à l'Étranger; Compagnie de Tir à l'Arc des Issambres 500 € pour une athlète de haut niveau; Association Sports et Loisirs de la Bouverie 1.000 € pour les Olympiades;
- Culture : Events del Mar 4 000 € pour des concerts; Art & Traditions 2 500 € pour « Sculpture en Liberté »; Office Municipal du Tourisme 2 000 € pour le Salon de la BD; En Plein Cœur 1 000 € pour le spectacle « Rêve autour du Monde »;
- Economie : Les Producteurs Roquebrunois 2 000 € pour la 2<sup>ème</sup> Fête Agricole;
- Animation : Arts & Traditions 1 500 € pour le Salon des Saveurs; Cercle des Figurines Var-Est 500 € pour divers tournois;
- Autres : Association Varoise de Secours aux Animaux 35 000 €; La Protection Animale Roquebrunoise 800 €; « Veuves Civiles » 600 €.

#### 4. Aides aux syndicats ou groupements : plus de 50.000 €

- 22 174 € (30%) au SIVOM Pays des Maures, pour un ouvrage DFCI; 110 000 € à l'Ass. pour la Promotion Touristique de l'Estérel Pays de Fayence pour des actions dont une partie concerne Roquebrune; 51 500 € à l'Association DYMAS qui intervient en matière d'insertion sur la Commune.

#### 5. Aides aux activités économiques et aux particuliers :

- A de jeunes roquebrunois : prêt étudiant de 1.525 €; formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) 229 €;
- A plusieurs bailleurs privés pour la réhabilitation de logements.

#### 6. Interventions directes : plus de 4,2 millions €

- 350 000 € pour un carrefour aux Issambres sur la RD 559 (St Elme);
- 23.000 € pour l'aménagement de retenues en béton coloré (Chapelle St Roch, Golf, Calanque Tardieu);
- 67.000 € pour la reprise de la signalisation horizontale sur la RD 7 et pour la signalisation verticale de sécurité sur la RD 7, ainsi que pour des travaux de purge de chaussée aux Garillans;
- Location à la Commune d'un terrain de 9 000 m<sup>2</sup> pour 2 100 € annuel (parking du collège); vente à la SEM SARA d'un délaissé de l'ancien train des pignes 2 200 €; mise à disposition d'un local à la Batterie aux Issambres pour la base nautique.

**Grâce à  
Jean-Pierre SERRA,  
plus de 1,4 million €  
sur la Commune  
auxquels il faut  
ajouter 3,8 millions €  
pour le gymnase  
du Collège**

## En direct du Canton du Muy-Puget-Roquebrune ...

#### Les autres Communes du Canton n'ont pas été oubliées !

Sur PUGET, 1,7 million d'€ en 2008 et 1,3 million d'€ en 2009 ont été attribués. Les aides directes à la Commune ont notamment concerné le **carrefour giratoire des Aubrèdes**, un **camion-benne** pour les déchets

ménagers, l'extension de la **cantine scolaire de l'école des oliviers**, l'extension du **stade des devins** ou encore la **réhabilitation de logements**. De plus, **300 000 €** ont été versés pour **42 logements locatifs**.

**Enfin, un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées**

Dépendantes (EHPAD) a été autorisé.

Sur LE MUY, ce sont 2,7 millions d'€ en 2008 et 1 million d'€ en 2009 qui ont été attribués. Plus d'1 million pour les **projets communaux** et près de 2 millions pour le **carrefour de l'autoroute !**

# En direct du Conseil Général ...

## Les interventions du Conseil Général en 2009 ...

### 1. Aides directes accordées à la Commune : plus de 800.000 €

- 5 600 € pour les cantines scolaires ;
- 3 827 € pour le statut des voies (80%) ;
- 12 100 € au titre des « Accueils de Loisirs » (Stages Sports-Détente, Tickets Sports Loisirs) ;
- 120 000 € pour des logements et commerces au Village (30%) ;
- 224 950 € pour un jardin d'enfants et des logements (30%) ;
- 472 500 € pour la voirie du Caloussu à la Bouverie (29,99%) ;
- 30 000 € pour une nouvelle crèche au Village ;
- 29 400 € pour le regroupement des écoles du quartier des Issambres ;
- 55 000 € pour la voirie du Cœur de la Bouverie ;
- 200 870 € pour divers bâtiments publics au Cœur de la Bouverie : Mairie, Crèche, Halte-garderie ;
- 20 000 € pour l'aire de carénage du port de San Peire.

### 2. Aides au Collège André Cabasse : plus de 135.000 € en fonctionnement

- 77 200 € de dotation et 58 000 € de subventions diverses : transport vers les installations sportives, section Ski Nautique, classes « Environnement et Territoire », investissements, Espace Numérique de Travail, collèges au cinéma, activités pédagogiques et pleine nature, équipement matériel, viabilisation, activités nautiques.

### 3. Aides aux Associations : plus de 51.000 €

- Sport : Compagnie de Tir à l'Arc des Issambres 500 € pour la vie sportive ; Tennis Club des Issambres 1 000 € ; Ski Club Sambracitain 2 000 € pour un minibus ; Jeune Lance Roquebrunoise 450 € ;
- Culture : Art & Traditions 1 000 € pour « Sculpture en Liberté »
- Animation : Arts & Traditions 300 € pour le Salon des Saveurs ; Club d'Escalade et de Randonnée 450 € pour des formations et matériels ;
- Autres : La Protection Animale Roquebrunoise 500 € ; Ass. Varoise de Secours aux Animaux 25 000 € pour le refuge/fourrière intercommunal ; « Les Veuves Civiles » 600 €.

### 4. Aides aux syndicats ou groupements : plus de 50.000 €

- 17 990 € au SIVOM Pays des Maures, pour les pistes DFCI ;
- 90 000 € à l'Ass. pour la Promotion Touristique de l'Estérel Pays de Fayence pour des actions dont une partie concerne Roquebrune ;
- 51 500 € à l'Association DYMAS qui intervient en matière d'insertion ;
- 14 700 € au SMIDDEV pour des conteneurs pour la collecte sélective.

### 5. Aides aux activités économiques et aux particuliers : près de 20 000 €

- 229 € pour cinq jeunes pour le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ;
- 4 300 € à plusieurs bailleurs privés pour la réhabilitation de logements ;
- 13 211 € à un domaine oléicole pour des investissements.

### 6. Interventions directes : plus de 260 000 €

- 30 000 € pour l'entretien de l'Argens (11 km) ;
- 3 000 € pour l'entretien des terrains du Conservatoire du Littoral ;
- 35 416 € pour un terrain de 19 000 m<sup>2</sup> dans le Rocher ; De plus, le CG a exercé son droit de préemption sur plus de 100 000 m<sup>2</sup> d'Espaces Naturels Sensibles autour du Rocher.
- 10 867 € de remise de pénalités à la SA LE ROC ;
- 15 000 € pour des travaux sur des glissières et garde-corps ;
- **170 000 € pour les études et la préparation des dossiers de la déviation du Village.**

Le projet de **gymnase du Collège** a été présenté. Les procédures et travaux devraient durer 24 mois.

Enfin, **le CG a apporté sa garantie** à l'Office Public HLM pour financer **30 logements sociaux locatifs du Cœur de la Bouverie** à hauteur de 50 % de 2 702 093 € soit 1 351 056,50 €.

**Grâce à  
Jean-Pierre SERRA,  
plus de 1,3 millions d'€  
sur la Commune**

Si vous souhaitez nous rejoindre, complétez et découpez le bulletin d'adhésion au verso en suivant les pointillés, et transmettez-le à l'adresse indiquée

## Bulletin d'adhésion et de renouvellement

### Désire participer au MPA en qualité de :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. .... Fax : .....

E-mail : .....@.....

Membre soutien : à partir de 15 €

Membre effectif : à partir de 30 €

Membre bienfaiteur : à partir de 80 €

A transmettre à **MPA C/Alain MILLANELLO**  
203 Domaine des Deux Collines 83520 ROQUEBRUNE S/A  
ou à remettre à un membre du bureau

Date : ..... Signature :

# Le Mouvement Pour l'Avenir ...

Le Mouvement Pour l'Avenir (MPA) est une association indépendante, qui regroupe les amis de Jean-Pierre SERRA.

C'est un mouvement pluraliste, dont l'objet est de :

- **contribuer**, par tous les moyens légaux, au bien être des habitants de la Commune, en proposant des programmes d'intervention ou en engageant des plans d'action visant à assurer un développement harmonieux de nos territoires pour l'avenir
- **préserver une gestion saine des fonds publics**
- **supporter l'action de ses représentants**

- **susciter, présenter et soutenir toute candidature aux différentes fonctions électives**
- **engager toute action pour préserver l'avenir**

Plus généralement, l'Association a pour but de **prendre toute disposition visant à préserver les intérêts et l'avenir des habitants du territoire et de sa périphérie.**

Depuis 2001, le MPA par ses **publications ou positions** entend :

- **porter un regard objectif** sur le fonctionnement et les projets municipaux
- **faire connaître l'action de ses représentants** dans les diverses instances ou associations

- **donner la possibilité au Vice-Président du Conseil Général, Jean-Pierre SERRA, de communiquer sur son action et ses interventions** pour la Commune et le Canton.

Le MPA organise régulièrement des réunions d'information chez les habitants qui le souhaitent.

Il réunit ses membres et sympathisants lors de son Assemblée Générale, son Anchoïade ou ses Vœux.

Il juge la politique en place et avertit la population des dérives qu'il est amené à constater.

Le MPA est ouvert à toutes celles et tous ceux qui partagent ces objectifs.

## Les temps forts de l'année : l'anchoïade et l'assemblée générale



Le Conseil d'Administration du Mouvement pour l'Avenir a été renouvelé en novembre 2008.

Il est présidé par Alain MILLANELLO qui est entouré entre autres de Pascale TESSONNEAU (La Bouverie), Agnès CHAUVET (Les Issambres), Sylvie BESSA (Les Issambres), Isabelle WORRETH (La Bouverie), Guy BOUYER (La Bouverie), Jean CAYRON (Les Quartiers), Pierre GIORDANO (La Bouverie), Francesco LIO (La Bouverie), Gilles PRIARONE (Le Village), Daniel VICHARD (Le Village), Jacques TOUCHER (Les Issambres) et bien sûr Jean-Pierre SERRA.

### Ce que nous voulons !

Notre environnement naturel préservé

Un cadre de vie amélioré

Des services adaptés aux attentes des habitants de tous les quartiers

Les dépenses en fonction des recettes et non l'inverse

Le retour aux investissements utiles

La diminution des taux d'imposition

Un train de vie à la mesure de nos moyens

Un débat démocratique

Le respect des opinions

La transparence en tout

Merci à ceux qui par leur contribution ont permis cette publication

Bienvenue à ceux qui nous rejoignent

Faites nous connaître vos problèmes  
Faites nous des suggestions

Si vous voulez participer et nous aider, si vous voulez nous rejoindre ou vous informer :

le Village

tél. 06 11 09 80 19

la Bouverie ,

tél. 06 74 64 08 76

les Issambres :

tél. 06 22 02 45 55

LE BULLETIN est une publication du Mouvement pour l'Avenir  
Directeur de la publication :  
Alain MILLANELLO  
203 Domaine des 2 collines  
83520 ROQUEBRUNE S/A  
Imprimerie : Groupe Forum  
Bd Pierre Delli-Zotti - 83700 ST-RAPHAEL